



FORMATION CONTINUE



HABILITATION ÉLECTRIQUE HC

La consignation des installations en haute tension est une procédure essentielle pour assurer la sécurité des intervenants. Maîtriser les techniques de consignation permet de sécuriser les installations avant les interventions et de prévenir les risques d'électrocution.

Informations pratiques

- Objectifs : Apprendre les procédures de consignation pour sécuriser les installations haute tension avant les interventions
- Prérequis : Connaissances en haute tension
- Aptitudes : Être capable de consigner les installations haute tension de manière sécurisée et de les remettre en service après intervention
- Durée : 2 jours (14 heures)
- Délai d'accès : 72 heures
- Méthodes mobilisées : Alternance de théorie et d'exercices pratiques de consignation
- Modalités d'évaluation : Test théorique et mise en situation
- Tarif intra-entreprise : Sur devis

Compétences développées

- Connaissance des procédures de consignation en haute tension
- Techniques de mise en sécurité des installations
- Gestion des accès aux installations consignées
- Accessibilité : locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous vous invitons à nous faire part de vos besoins spécifiques avant le début de la formation si vous êtes en situation de handicap. Nous nous efforcerons d'y répondre au mieux.



Votre Contact



05.58.05.44.81
formation@landes.cci.fr



www.landes.cci.fr

DÉTAILS DE LA FORMATION

Programme indicatif

1

Notions de consignation en haute tension

- Les risques associés aux travaux en haute tension
- Règles et normes de consignation

2

Procédures de consignation et déconsignation

- Techniques de consignation en sécurité
- Vérification des installations avant remise en service

3

Responsabilités du chargé de consignation

- Gestion des accès aux installations consignées
- Consignes de sécurité pour les intervenants